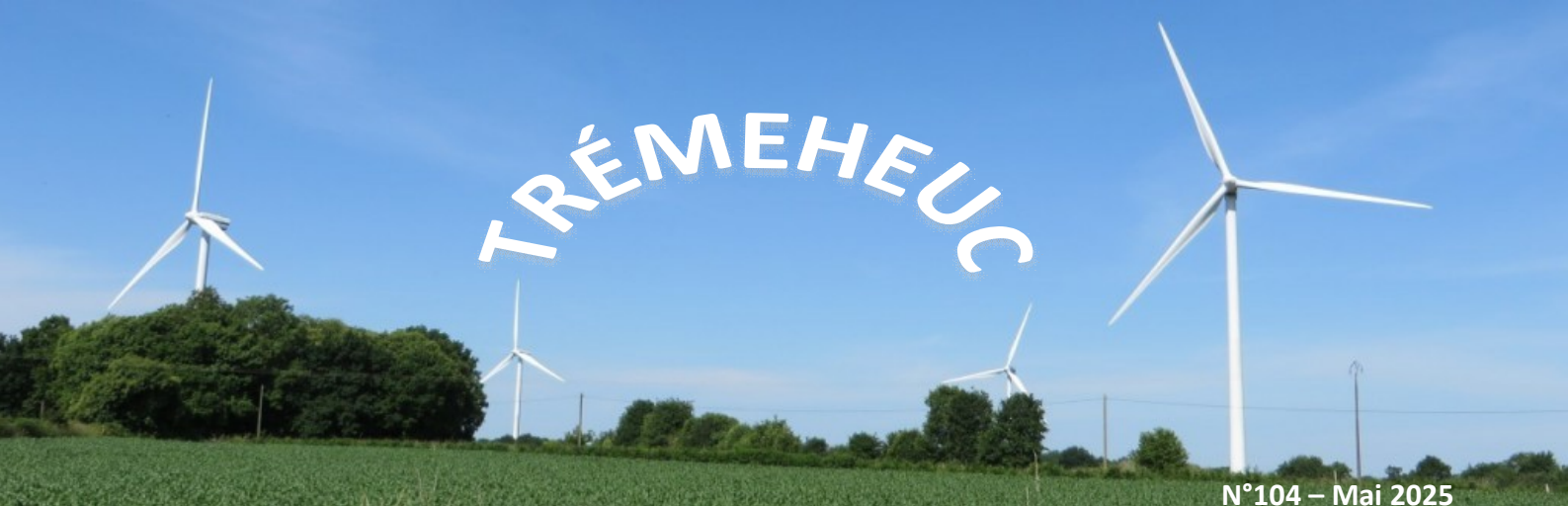




Cérémonie du 8 mai à Cuguen

11h15 RDV à la Mairie de Cuguen

11h30 Monument aux Morts à Cuguen

Cérémonie
Lecture officielle

Suivi

Vin d'Honneur à la salle Morin à Cuguen

Coordonnées

4, rue du Taillis
35 270 TRÉMEHEUC
02 99 73 22 26
mairie@tremeheuc.fr
www.tremeheuc.fr

Horaires d'ouverture

Lundi, mercredi et jeudi :
De 10h00 à 12h30
Et de 14h00 à 16h30

La Garenne – Aménagement de l'Abri de Bus et l'emplacement des poubelles

La volonté du Conseil Municipal est d'aménager les lieux où sont relevés les bacs du SICTOM, sur l'ensemble du territoire de la commune, afin d'améliorer le quotidien des habitants et du personnel du SICTOM.

Après l'aménagement au lieu-dit « Le Rocher Mazier », le 29 novembre 2024, le conseil municipal a accepté de financer l'achat de matériaux et de fournitures pour les travaux d'aménagement de l'emplacement des poubelles au lieu-dit « La Garenne ».

Cet hiver, les habitants du lieu-dit ont réalisé eux même les travaux d'aménagement. Monsieur le Maire ainsi que l'ensemble du conseil municipal les remercie de leur implication et de leur dévouement.



Classes 5

La journée des classes 5 aura lieu le samedi 11 octobre 2025 à Cuguen. Pour ceux ou celles qui souhaitent participer à la préparation, la prochaine réunion aura lieu le vendredi 16 mai 2025 à 20h à la salle Morin de Cuguen.

CLIC – Action « Ensemble Pédalons » 2025 - Trémeheuc

Cette année le CLIC organise une action autour du Vélo afin de maintenir une qualité de vie au quotidien.

Date : les mardis du 3 juin au 1er Juillet 2025 + une date de sortie/ bilan en septembre

Horaires : 14h00 à 16h00 – RDV au Parking de l'Atelier communal

Public concerné : personne de + de 60 ans, sachant faire du vélo mais qui n'utilise plus par manque de pratique, par appréhension, par crainte de la circulation...

Déroulement :

- Cycle de 5 séances ; Groupe de 8 personnes max
- Animation par 1 encadrant vélo diplômé, + 1 autre encadrant pour les balades
- Sur Inscription
- Prêt de vélos possible pour tester et essayer différents vélos, avec l'objectif de s'équiper

Programme proposé :

- Faciliter la reprise du vélo : informer sur l'intérêt de pratiquer le vélo (déplacement, loisir, santé ...) et sur les conditions pour rouler en sécurité (équipement, bons réflexes, réglementation) ;
 - Se rassurer sur sa pratique vélo ; parcours de maniabilité, capacité personnelle, circulation en ville ;
 - Faire connaître l'environnement « vélo », mettre en lien avec le tissu associatif pour faciliter la pratique du vélo au quotidien
- Préparation / modalités ;
- Contact préalable avec les participants, pour faire connaissance, rassurer, repérer les besoins, préciser l'animation, et vérifier la disponibilité ;
 - Plus-value de Travailleur social ; l'entrée en relation et proposition d'un lien à la suite du cycle ;
 - Prioriser le public de Trémeheuc, et ouvrir ultérieurement si places disponibles.

Inscription : Auprès de la Mairie au 02.99.73.22.26 avant le 23 mai 2025.

VALCOBREIZH

Vous venez de vous installer dans l'une des 52 communes du territoire du SMICTOM Valcobreizh, le syndicat en charge de la gestion des déchets ? La première chose à faire est de vous inscrire auprès de nos services. Le plus simple est de vous rendre sur le site Internet du SMICTOM (www.valcobreizh.fr). Sur la page d'accueil, cliquez sur l'onglet « Nouvel arrivant : les démarches ». Complétez le formulaire qui s'affiche (munissez-vous de votre avis d'imposition).

Vous déménagez ou votre situation familiale évolue (naissance, enfant à charge, décès...) ? Informez-nous pour que les services du SMICTOM mettent à jour votre dossier.

En effet, tous les habitants des communes adhérant au SMICTOM Valcobreizh sont assujettis à la **redevance d'enlèvement des ordures ménagères** (REOM). C'est la personne (le locataire ou le propriétaire) qui habite le logement qui doit la régler. Adressée une fois par an, la redevance est calculée selon le service rendu.

A travers la redevance, les usagers paient la mise à disposition des bacs et des points d'apport volontaire ; la collecte en porte-à-porte et la collecte des points d'apport volontaire ; l'accès aux déchetteries ; la valorisation des déchets ; le fonctionnement de la collectivité.

JOURS FÉRIÉS DU MOIS DE MAI 2025 : REPORTS DE COLLECTE ET FERMETURES DES DÉCHETERIES

Les jeudis 1^{er}, 8 et 29 mai sont fériés, les collectes des ordures ménagères et des emballages recyclables seront donc décalées d'une journée.

Les collectes des jeudis 1^{er}, 8 et 29 mai sont décalées aux vendredis 2, 9 et 30 mai et celles des vendredis 2, 9 et 30 mai aux samedis 3, 10 et 31 mai.

Toutes les déchetteries seront fermées les jeudis 1^{er}, 8 et 29 mai. Elles rouvriront dès le lendemain.

Téléchargez l'application «Valcobreizh et moi» sur votre téléphone ou votre tablette et recevez les notifications des reports de collecte.

